

Image not found or type unknown



Concurrent ouvert le dimanche

Par **petitcommece**, le **27/11/2016** à **15:32**

Bonjour, rayant un petit commerce d'alimentation générale dans une petites ville, dans cette même ville il y'a également un commerce qui est une franchise d'une grande filiale de supermarchés. celui-ci est ouvert tout les dimanches après-midi. Je me demande alors si cela est légal car j'ai du faire face a une baisse significative de mon chiffre d'affaire et cela dure depuis quelques mois. Le commerce ce situe pas dans une des nouvelles zones qui autorise l'ouverture le dimanche je ne comprend donc pas cette démarche.rnrnMerci pour vos réponses.